

LA SANTÉ

Enjeu de développement enjeu urbain, enjeu citoyen

Partager un futur // SYNTHÈSE DU DÉBAT PROSPECTIF DU 24 NOVEMBRE 2005

LYON 2020
VISION MÉTROPOLITAINE



Quels sont les marqueurs symboliques de la métropole lyonnaise ?

Une métropole lyonnaise visible à l'international; des habitants, acteurs et territoires fiers de leur appartenance collective à cette métropole. Ces deux objectifs sont au cœur de la démarche « Lyon 2020 » initiée par le président du Grand Lyon, Gérard Collomb pour l'élaboration d'une « Vision métropolitaine ».

Pour y répondre, la démarche se propose d'identifier, pour les affirmer, les emblèmes de la métropole à l'horizon 2020.

AVEC LES DÉBATS PROSPECTIFS, NOUS EXPLORONS LES THÈMES EMBLÉMATIQUES DE LA MÉTROPOLÉ

Neuf thèmes emblématiques ont été sélectionnés : les fleuves, la gastronomie, la lumière, la mode et les modes de vie, la santé, la solidarité, le cinéma et les nouvelles images, la danse et les arts vivants, le sport. Fortement enracinés dans l'histoire, pour la plupart, ils ont été choisis car ils sont susceptibles de mobiliser les territoires de la métropole et sont porteurs de dynamiques d'avenir sur les plans économique, culturel, sociétal et environnemental.

Pour chaque thème, un débat prospectif ouvert à tous est organisé. Ces débats permettent d'apprécier la dimension stratégique de chaque thème pour l'avenir de la métropole, et de se demander en quoi il la singularise.

NOTRE CHOIX DE RESTITUTION DES ÉCHANGES : UNE « SYNTHÈSE LYON 2020 »

Pour rendre compte des débats nous avons préféré la formule d'une synthèse à l'habituel compte rendu. Celle-ci vous livre l'analyse que fait Lyon 2020 des échanges, et propose des perspectives d'approfondissement à partir des propos qui ont été tenus, et dont certains émaillent le document.

LYON 2020 CÔTÉ MÉTHODE

Pourquoi travailler à l'échelle métropolitaine ?

Parce que cela devient une évidence, l'avenir de l'agglomération lyonnaise est indissociable de celui des territoires de la grande métropole, de Saint-Étienne à Bourgoin-Jallieu, de Vienne à Villefranche-sur-Saône.

Différents dispositifs de travail sont mis en place pour élaborer la vision métropolitaine : débats prospectifs ouverts à tous, films accompagnant ces débats, cycle de conférences, en partenariat avec l'association Économie et Humanisme sur le thème : « Images et signes : le trop plein ? », groupes de proposition mobilisant les acteurs de la métropole, séminaires institutionnels assurant la liaison avec les différentes démarches stratégiques conduites sur le territoire : Schéma de Cohérence Territoriale, Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise, Agenda 21, Contrat de réseau métropolitain, Plan Local de l'Habitat, concertation avec le Conseil de développement du Grand Lyon...

Pour en savoir plus sur la démarche Lyon 2020 :
WWW.LYON2020.ORG

Pour réfléchir aux enjeux de la métropole lyonnaise,
découvrir des informations, des initiatives et des points de vue
WWW.MILLENAIRE3.COM/METROPOLE

2^e débat – La santé

Enjeu de développement, enjeu urbain, enjeu citoyen

Le projet scientifique et économique LyonBiopôle est l'une des pièces maîtresses du projet de développement de la métropole lyonnaise qui fait de la santé un de ses principaux thèmes emblématiques. Ses traditions médicales et industrielles ainsi que sa puissance économique actuelle la distinguent en France et en Europe. Mais cette reconnaissance ne doit pas occulter l'importance des défis auxquels la métropole doit faire face dans une compétition mondiale, à la fois scientifique et économique.

Une des conditions de la pérennité de la situation d'excellence de la métropole lyonnaise réside dans sa capacité à construire un projet intégrateur, industriel et scientifique, mais aussi social, entre les différentes composantes du pôle, ses acteurs et les habitants de la métropole.

Quels liens faut-il renforcer ou tisser pour unir la recherche de la compétitivité internationale dans le domaine de la science et de la technologie, l'exigence éthique qui fonde les pratiques sanitaires, les politiques de santé et les choix sociaux et urbains? C'est ces questions qui ont été débattues par les participants des tables rondes et le public.

Merci à tous les intervenants et participants pour leur implication dans ce débat.

Débat organisé avec le concours de François Brégnac de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise
Animation : Claude Costechareyre (NIAGARA)
Vidéo : e-magineurs

24 NOVEMBRE 2005 //////////////////////////////////////
LA SANTÉ, ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT, ENJEUX URBAINS, ENJEUX CITOYENS //

PROGRAMME DES DÉBATS //////////////////////////////////////

9 h 30 Ouverture par Jean-Louis Touraine, Vice-président du Grand Lyon chargé des déplacements

9 h 45 FILM INTRODUCTIF : « La santé et la ville : de l'hôpital aux politiques de santé publique »

10 h 00 LYONBIOPÔLE : UNE RECONNAISSANCE PORTEUSE D'AVENIR POUR LA MÉTROPOLE DANS LES DOMAINES DU DIAGNOSTIC, DU VACCIN ET DE L'IMMUNO-VIROLOGIE

Biotechnologies : la stratégie et les initiatives du Grand Lyon et de la Région par Jean-Louis Meynet, Grand Lyon, délégué général DAEI

Le projet Biopôle Interview vidéo de Christophe Mérieux, Vice-président de BIOMÉRIEUX

10 h 15 TABLE RONDE
LYONBIOPÔLE : DÉFIS ÉCONOMIQUES, PERSPECTIVES SCIENTIFIQUES ET ENJEUX SOCIÉTAUX

Présidée par Pierre-Alain Muet, Vice-président du Grand Lyon, chargé du développement économique et des relations internationales

François Giscard d'Estaing, directeur des affaires juridiques SANOFI PASTEUR FRANCE

Jean Chabbal, CEA LETTI

Daniel Gouffé, Président directeur général de MÉRIAL

Christophe Mérieux, Vice-président de BIOMÉRIEUX

Guy Llorca, professeur, chef du service rhumatologie Lyon sud, président du comité d'éthique des HCL

11 h 15 SANTÉ, PRÉVENTION ET POLITIQUES URBAINES

L'état de santé des habitants de la métropole par Olivier Guye, directeur de l'observatoire régional de la Santé

Les politiques urbaines du Grand Lyon au prisme de la santé par Marc Chabert, Grand Lyon, délégué général DGDU

11 h 30 TABLE RONDE

LES DÉFIS D'UNE « VILLE EN BONNE SANTÉ »

Présidée par Thierry Philip, Vice-Président à la Région Rhône-Alpes chargé de la Santé et des Sports, Directeur Général du Centre Léon Bérard

Vincent Marsala, médecin inspecteur régional, Chef de projet du Plan Régional de Santé Publique à la DRASS

Michel Reppelin, Vice-président du Grand Lyon, chargé de l'environnement et de la prévention des risques

Carine Delanoë, directrice de la Ferme du Vinatier

Claude Bouchet, Directeur du Collège Rhône-Alpes d'Éducation pour la Santé

12 h 30 Conclusion par Jean-Louis Touraine





S. ARLOINGE

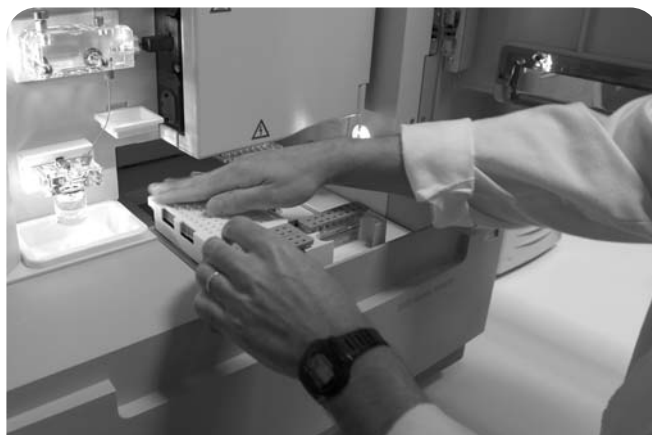
1646-1911

Une tradition médicale et industrielle

Plus que dans d'autres villes françaises, il existe à Lyon, «ville laboratoire», des liens très forts entre la recherche, la médecine hospitalière ou libérale, et l'activité industrielle dans le domaine sanitaire. Nous savons que Lyon, où s'est conçue en partie la médecine du travail, a également développé une forte tradition hygiéniste. En mettant à sa tête de nombreux médecins comme Antoine Gailleton ou Victor Augagneur, la cité s'est forgé une tradition et une image solide de ville médicale.

La présence de compétences locales dans le secteur de la santé est très ancienne. Au XVI^e siècle, Lyon était déjà l'un des tous premiers centres de l'édition médicale grâce à des médecins italiens et des imprimeurs allemands. La ville a construit une histoire très forte autour d'hôpitaux emblématiques comme l'Hôtel Dieu, l'hôpital de la Charité, l'Antiquaille puis l'hôpital Édouard-Herriot édifié dans les années 1930 sur une conception pavillonnaire très novatrice. Ces établissements ont formé un univers hospitalier à partir duquel a pu se développer une grande aventure scientifique et industrielle portée notamment par des grandes figures entrepreneuriales comme celle de Charles Mérieux.

L'industrie pharmaceutique est un secteur-clé du dynamisme industriel de Rhône-Alpes, qui repose sur une forte collaboration entre la recherche et la production. Elle s'appuie sur un double fondement historique : la culture de la chimie et la qualité et le rayonnement de l'école lyonnaise de médecine. Elle a bénéficié pour sa croissance d'une concentration de compétences très qualifiées (pharmaciens, médecins, ingénieurs, vétérinaires).



« L'entre-deux-guerres voit se multiplier les produits pharmaceutiques performants, comme l'aspirine des Usines du Rhône (1920), les sels d'or (1927), ou les désensibilisants soufrés des Lumière (1930). La présence d'un environnement hospitalier a fait le reste pour amener le centre lyonnais de l'après-seconde guerre mondiale à prendre une place importante dans la fabrication de tous les produits essentiels (matières organiques de base, solutés injectables, homéopathie, médicaments de synthèse, ophtalmologie, etc.) qui a généré elle-même toute une série d'activités d'accompagnements (excipients, matériels et instruments chirurgicaux, génie médical, animaux de laboratoire, etc.). »

“Des colorants à la grande chimie organique (XIX^e/XX^e siècle)” par Michel Laferrère, in *500 années Lumière, Mémoire industrielle*, sous la direction d'Yves Lequin, Plon 1991.



Un des traits de cette industrie consiste dans la puissance d'entreprises d'origine locale qui ont accédé à des dimensions internationales et sont devenues des représentantes emblématiques de la réussite de Rhône-Alpes.

Au sein de la région fonctionne une véritable chaîne de valeur. Celle-ci va du secteur de la recherche et développement jusqu'à la production et la distribution de médicaments et de vaccins. Les entreprises Merial, bioMérieux et Sanofi Pasteur constituent la colonne vertébrale de cette chaîne, qui comporte de très nombreuses entreprises; en particulier des fournisseurs et des prestataires de service à haute valeur ajoutée (développement clinique, externalisation de la recherche et développement, etc.).

« À Lyon, nous ne sommes que des nains assis sur des épaules de géants. Les générations passées nous ont légué une situation particulière qui fait que cette métropole a une tradition beaucoup plus forte que d'autres métropoles françaises, voire européennes, avec une intrication très forte de la recherche, de la médecine et de l'activité industrielle. »

Jean-Louis Touraine

LA SANTÉ : UNE SPÉCIALITÉ RÉGIONALE

Le secteur de la santé et des biotechnologies constitue l'un des pôles d'excellence de la région lyonnaise : 2^e pôle hospitalo-universitaire de France, 1^{er} centre de production de vaccin au monde, des leaders internationaux comme Sanofi Pasteur, bioMérieux, Merial, Bayer Crop Science et des événements majeurs comme BioVision.

Les Sciences du Vivant à Lyon regroupent 4 types d'activités :

- Les biotechnologies (produits extraits ou dérivés du vivant, thérapie génique, organismes génétiquement modifiés, molécules bio actives);
- La pharmacie et le diagnostic humain et vétérinaire (médicaments, vaccins, solutés, molécules diverses...);
- Les technologies médicales (du scalpel au scanner en passant par les biomatériaux et les seringues, c'est-à-dire toutes les facettes de la santé hors médicaments et vaccins...);
- Les bio services et entreprises de recherche & développement à forte valeur ajoutée (essais cliniques et pré-cliniques, développement de nouveaux produits, économie de la santé...).

Les chiffres-clés

- 66 000 emplois en Sciences du vivant (100 000 emplois dans la santé) et 450 sociétés (600 sociétés dans la santé) pour 21 000 emplois industriels
- 36 000 emplois hospitaliers
- De grands groupes internationaux (bioMérieux, Aventis Pasteur, Merial, MDS Pharma, Bayer Crop Science...)
- 5 start-up cotées au NASDAQ (Flamel Technologies, HemoxyMed, Sangstat, Ichor-Hippocampe, Avax-Genopoietics)
- Un important potentiel de recherche & d'enseignement supérieur avec 2 centres OMS, le laboratoire P4 Jean-Mérieux, 150 laboratoires académiques de recherche, 40 hôpitaux, 9 000 chercheurs, 15 000 étudiants en Sciences de la Vie

Source : Grand Lyon Entreprendre et Observatoire partenarial lyonnais en économie

Un projet ambitieux, LyonBiopôle

Une reconnaissance du dynamisme scientifique et industriel de la métropole et de la région

LE CONTENU ET LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

La labellisation LyonBiopôle marque en premier lieu la reconnaissance d'une puissance scientifique et industrielle, marquée par le poids de grandes entreprises leaders et de PME à fort potentiel. Sanofi Pasteur est le numéro 1 du vaccin humain, Merial le numéro 1 du vaccin animal et bioMérieux figure parmi les premiers mondiaux dans le diagnostic médical. Lyon, c'est également une habitude – pas si développée en France – de travailler ensemble (des plans technopôles des années 1980 à «Lyon Métropole Innovante, aujourd'hui») dans des lieux dédiés à l'innovation comme le site de Gerland ou celui de La Doua, avec des partenaires divers comme les collectivités locales et les chambres consulaires.

L'obtention du label «pôle mondial de compétitivité» est le produit d'une histoire de plusieurs années où se sont accumulés différents projets qui ont formé peu à peu un ensemble significatif et ont permis à Lyon et Rhône-Alpes de s'affirmer à l'échelle européenne et mondiale. Parmi les marqueurs de cette montée en puissance on note : en 1987, l'implantation de l'ENS-Sciences à Gerland, en 1992, le lancement du plan tripolaire des Hospices Civils, en 1998, le lancement du premier plan technopole du Grand Lyon, en 1999, la première édition de BioVision, forum mondial des sciences de la vie, en 2000, la création de la Génopôle Rhône-Alpes, en 2002, le lancement du projet de Cancéropôle Lyon Rhône-Alpes, et enfin en 2005, la labellisation du projet LyonBiopôle. Parallèlement, une politique d'accompagnement de la filière «bio» s'est progressivement mise en place, avec par exemple la création de l'incubateur Créalys, le lancement d'un Bioparc (immobilier dédié aux jeunes entreprises) ou encore le déploiement de LyonBioAdvisor, réseau de services aux entreprises.

« Dans le domaine des sciences de la vie, le travail entre les acteurs publics et les acteurs privés est très important. En effet, les découvertes fondamentales sont encore faites dans l'Université, le milieu médical, mais aussi, au jour le jour, dans la recherche pharmaceutique, la recherche dans les biotechnologies, la recherche industrielle. [...] C'est le mélange des deux qui est important. »

Pierre-Alain Muet

Mais la labellisation de LyonBiopôle doit être regardée avant tout comme le coup d'envoi de la mise en œuvre d'une ambition dans un projet et pas uniquement comme une distinction obtenue à partir d'un état des lieux. Un objectif du projet LyonBiopôle est de créer un bouclier sanitaire en développant une approche intégrée entre le diagnostic et la thérapie. Il s'agit d'un enjeu majeur de santé publique qui concerne, par exemple, les problèmes de septicémie, la multiplication et l'émergence de nouveaux agents pathogènes comme la grippe aviaire, l'accroissement de la résistance aux antibiotiques, les maladies nosocomiales, etc.

L'autre ambition de LyonBiopôle est de proposer des approches préventives et thérapeutiques avec des diagnostics et des thérapies les mieux adaptées au patient.

« Pour schématiser, il existe un « bloc diagnostic » avec BioMérieux, leader mondial en microbiologie, et le CEA¹ qui apporte les compétences dans le domaine des micro et nanotechnologies, par exemple, les puces à ADN. [...] Il y a encore un axe thérapeutique avec les vaccins humains avec Sanofi Pasteur, les vaccins vétérinaires avec Merial. [...] Le but est d'avoir une appréhension globale de la maladie, du diagnostic au traitement, en utilisant même des moyens comme la génétique pour avoir un diagnostic personnalisé. »

Christophe Mérieux

Dans le même temps, LyonBiopôle fournit l'opportunité d'une mise en réseau, à l'échelle internationale, du potentiel rhônalpin. Cette mise en réseau s'effectuera notamment dans le cadre de l'Euro Bio Cluster Sud qui mobilise les territoires entre l'Allemagne du sud et la Catalogne.

« PASSER DU CONCEPT À LA RÉALISATION » : QUELS DÉFIS?

Le projet LyonBiopôle vise à mettre en place ce qu'il est possible de désigner comme une matrice de fertilisation, permettant de définir et développer collectivement des projets, et ainsi de construire l'industrie du futur. Pour cela LyonBiopôle devra répondre à un certains nombres de défis

1. Le CEA est un organisme public de recherche dans les domaines de l'énergie, de la défense et des technologies de l'information et de la santé

Le projet LyonBiopôle porté par des grandes entreprises, des PME et des start-up associées aux acteurs scientifiques, académiques, hospitaliers et aux collectivités régionales, a reçu le label pôle mondial de compétitivité délivré par le Comité interministériel d'aménagement du territoire du 12 juillet 2005.

POLE DE COMPETITIVITE **LYONBIOPÔLE**

- L'ambition de LyonBiopôle est double :
- Développer un « bouclier sanitaire » pour lutter, notamment, contre l'apparition et la réémergence de grandes pandémies, les épizooties et le risque de bioterrorisme;
 - Proposer des approches diagnostiques, préventives et thérapeutiques innovantes et leurs systèmes d'administration (vaccins préventifs/thérapeutiques, anticorps monoclonaux...) pour améliorer la prise en charge de pathologies dans un contexte de médecine plus réactive et personnalisée.

Source : Observatoire partenarial lyonnais en économie (OPALE)

« Chaque année, la vaccination sauve 3 millions de personnes (OMS). Toutefois, 170 millions de personnes sont touchées par l'hépatite C et de nouvelles pandémies sont à craindre comme la grippe aviaire ou les risques de bioterrorisme. Ces maladies infectieuses émergentes ou ré-émergentes sont des risques majeurs, elles nécessitent des approches innovantes et transversales. »

Extrait de LyonBiopôle, Appel à Projets 2006

LYONBIOPÔLE S'APPUIE SUR 7 « BRIQUES TECHNOLOGIQUES »

Surveillance et épidémiologie, micro/nanotechnologies, vecteurs vaccinaux et vectorologie, vaccinomique et criblage ex-vivo, milieux de culture cellulaire, optimisation du système molécule, et enfin protéines et macromolécules (biologie structurale, protéomique, systèmes d'expression et de production des protéines). Chacune de ces briques peut faire l'objet soit de projet de coopération technologique, soit de projet de coopération en lien avec un des deux programmes diagnostic ou/et vaccins et biomédicaments. Les projets pourront donc soit développer une expertise technologique, soit trouver une application dans un projet de développement produit.

LE CENTRE DE RECHERCHE EN INFECTIOLOGIE (CRI)

Cet outil rassemblera sur un même lieu un ensemble d'équipements et de personnel au service des acteurs du pôle, parties prenantes de la thématique infectiologie. Les thèmes abordés par le centre s'appuieront sur le développement des briques technologiques autour des thèmes de recherche stratégiques pour les entreprises afin de renforcer leur compétitivité. Le CRI sera aussi un lieu d'animation du pôle, d'accueil et d'attractivité du territoire.

In <http://www.techlyongerland.prd.fr>
(lettre d'information du technopole/avril 2005)

LE DÉFI DE LA RECHERCHE FONDAMENTALE

La recherche fondamentale se compose en deux ensembles : d'un côté, la recherche qui est développée au niveau des entreprises et en partenariat (dans le cas de bioMérieux cela représente environ 20% du budget du secteur recherche et développement), d'un autre côté, la recherche développée par l'Université, le CNRS, l'INSERM, le CEA...

Les partenaires constatent que pour la recherche fondamentale les compétences mériteraient d'être renforcées. Il existe dans la recherche industrielle comme dans la recherche académique des éléments forts en infectiologie, en immunologie. Par contre, dans le domaine de la vaccinologie expérimentale, les instituts de recherche, les universités de Lyon ou de Grenoble ne sont sans doute pas encore au maximum de leurs potentialités. Il faut par conséquent renforcer les recherches publiques fondamentales, mises en œuvre très en amont, pour préparer les vaccins du XXI^e siècle!

Les partenaires considèrent aussi qu'il faut renforcer les synergies scientifiques entre les différents acteurs, qu'ils soient industriels, universitaires ou hospitaliers. C'est tout le sens du projet LyonBiopôle, et plus généralement des pôles de compétitivité. Il est souhaité que l'université intègre les pôles de compétitivité dans le même temps qu'elle insère la thématique de ces pôles dans ses propres projets de développement. Il s'agit ici d'un enjeu national : la valorisation réciproque des entreprises et de la recherche académique peut renforcer l'ancrage de l'industrie dans le territoire.

À titre d'exemple, notons que cette collaboration renforcée pourrait assurer une optimisation du laboratoire P4 Jean-Mérieux dans le domaine de la recherche comme dans celui de l'utilisation industrielle.

« On sait qu'on gagnera ou qu'on perdra, grâce à la bonne ou à la mauvaise qualité d'implication des universités dans ces dispositifs. »

Jean-Louis Meynet

LE DÉFI DE L'INTÉGRATION INDUSTRIELLE : DES START-UP AUX GRANDS GROUPES

Dans le projet LyonBiopôle, l'intégration des PMI, PME, des start-up et des grands groupes constitue un enjeu central. En effet, chacune des parties concernées possède une pièce du puzzle technologique et beaucoup de ces pièces sont détenues par des petites ou moyennes entreprises.

« Tout le monde tombe d'accord sur les quatre clés suivantes :

– La première clé, c'est le réseau. Il faut absolument que les universités, les hôpitaux, les chercheurs et les industriels, PMI, PME, start-up, tout ce qui existe, puisse collaborer en réseau;

– La deuxième clé, c'est l'axe Lyon-Grenoble. Il faut absolument que nous arrivions à faire exister cet axe;

– La troisième clé, c'est la Suisse, ce pays voisin où se concentre une part importante de l'industrie pharmaceutique mondiale;

– Enfin, la quatrième clé, c'est l'EuroBioCluster Sud. Ici, il s'agira de monter vers le Bade-Wurtemberg, Darmstadt, Heidelberg, et de descendre vers l'Italie et vers Barcelone. »

Thierry Philip

Le défi sera donc d'identifier des projets qui soient aussi des projets industriels exemplaires, ce qui impliquera une organisation et un pilotage fort dans l'organisation des sélections. À cet égard il est décisif que les financements alloués qui, en toute hypothèse, resteront modestes, puissent aussi soutenir les projets innovants portés par les PME, PMI et les start-up.

Dans cette optique, il faudra sans doute créer une structure de gouvernance du pôle capable de traiter les questions spécifiques aux milieux industriels comme la question de la propriété intellectuelle des différents projets. Il est donc nécessaire de mettre rapidement en place des méthodes et des outils de gestion opérationnels dans l'organisation et la mise en œuvre des collaborations. En outre il est essentiel pour l'affichage du projet d'améliorer et d'articuler le management des différentes

entités que sont le Cancéropôle, LyonBiopôle, la Génopôle, etc. au sein desquelles on retrouve grosso modo les mêmes acteurs. Enfin, il apparaît de plus en plus essentiel de mettre en avant «l'Université de Lyon» dans le cadre d'une communication unitaire. C'est l'orientation novatrice prise actuellement par plusieurs universités et grandes écoles.

« On a des bonnes idées, maintenant il faut qu'on mette les mains dans le cambouis! [...] Il faut prouver qu'on est capable de passer du concept à la réalisation, en stimulant la recherche et le développement mais aussi la collaboration entre les entreprises et le secteur public. »

François Giscard d'Estaing



LE RENFORCEMENT DE L'AXE LYON-GRENOBLE

LyonBiopôle s'organise sur les compétences complémentaires de Lyon dans la biologie (vaccin, diagnostic, infectiologie) et de Grenoble dans les micro/nanotechnologies et la biologie structurale.

En croisant les savoir-faire dans ces deux grands domaines, LyonBiopôle développe des briques technologiques originales pour accélérer et sécuriser la mise sur le marché de nouveaux produits biologiques. Les briques technologiques sont des expertises technologiques qui ont pour objectif de renforcer la compétitivité du pôle et de ses acteurs. Elles permettent de concentrer des moyens sur des centres d'intérêt communs aux acteurs du pôle,

de développer une compétence technologique, de mutualiser des équipements et de faciliter la reconnaissance internationale des expertises.

Si les deux villes de la région sont étroitement complémentaires, il convient aussi de renforcer les liens avec d'autres villes comme Marseille, notamment dans le domaine de la microbiologie, ou Paris avec l'Institut Pasteur. Il faut aussi développer des liens avec Milan qui possède un pôle important de biotechnologies et avec la Suisse.

LE RENFORCEMENT DE LA LISIBILITÉ INTERNATIONALE

L'axe Lyon-Grenoble structure le projet en lui donnant d'emblée une dimension européenne. Mais aujourd'hui, la recherche dans le domaine des sciences du vivant a changé de dimension. Elle exige des moyens et des investissements de plus en plus lourds. Elle se construit dans l'espace européen à travers la constitution de pôles d'excellence à une échelle eurorégionale qui assurent une mise en réseau des compétences et une optimisation des moyens. Le projet d'ouverture internationale de Lyon et de Rhône-Alpes dans le cadre de la constitution d'un EuroBioCluster sud européen (Bade-Wurtemberg, Darmstadt, Heidelberg, l'Italie et la Catalogne) s'inscrit dans cette recherche de constitution d'une masse critique et de synergies. Néanmoins, la consolidation des bases régionales reste la priorité (c'est à partir d'une mise en commun au niveau local qu'il sera possible de rayonner au niveau mondial et aussi de mobiliser les financements de l'Union Européenne), et l'ouverture vers la Suisse et vers Genève devient un enjeu de mieux en mieux repéré. La Suisse voisine, et en partie francophone, concentre en effet une part importante de l'industrie pharmaceutique mondiale, et Genève est la ville de l'OMS et du CERN!

« Le premier défi, c'est de travailler ensemble et que l'univers hospitalo-universitaire, l'univers académique, à savoir le CEA, l'INSERM, le CNRS, l'ENS et l'univers industriel travaillent de concert et que chacun se batte pour le pôle. »

Christophe Mérieux

Les fondements d'un choix métropolitain : une éthique et une politique de santé bâtie sur une approche globale

Aujourd'hui, la question éthique est omniprésente, qu'elle se rapporte aux avancées de la génétique, aux questions de la fin de vie, à la diffusion des épidémies et des épizooties, aux greffes d'organes, à l'accès au médicament et au vaccin par les plus déshérités... Les professions de la santé sont confrontées à des questions de plus en plus fortes : d'une part, celles que soulève l'évolution des techniques d'investigation et les thérapeutiques, d'autre part, celles qui résultent de la confrontation entre les attentes nées du progrès médical et les exigences d'égalité dans l'accès aux soins, dans le contexte tendu du financement public.

En outre, l'importance croissante du débat éthique correspond à un moment où les questions de santé ont conquis l'espace public de communication des sociétés développées. Les médias vulgarisent les connaissances scientifiques mondialisées et diffusent des représentations de la « bonne santé » physique et mentale. Des pratiques sociales comme le sport ou les comportements alimentaires s'inscrivent dans le cadre des préoccupations de préservation de sa santé par l'entretien du corps et de soi. Dans le même temps, la tolérance à l'égard des risques sanitaires s'est considérablement réduite mettant largement en avant le principe de précaution qui lie différents domaines de connaissance et d'action (économiques, juridiques, médicaux, politiques...).

QUELLES VALEURS POUR QUELLES POLITIQUES SANITAIRES?

Depuis la création du Comité consultatif national d'éthique en 1983 pour les sciences de la vie et de la santé, le thème « éthique et santé » s'est largement diffusé dans les formations et la recherche, ainsi qu'au sein des entreprises et des organisations. Ainsi, l'éthique médicale, biologique et sanitaire devient peu à peu une discipline à part entière avec ses enseignements, ses colloques, ses organismes spécialisés, ses publications d'articles de recherche.

La question éthique est située, par essence, au cœur des politiques sanitaires parce qu'elle s'exprime dans la conscience de travailler dans un domaine décisif pour l'avenir de l'humanité. Mais, les questions d'éthique médicale et sanitaire peuvent de moins en moins être isolées du débat général sur les finalités sociales (lutte contre les inégalités et la précarité dans l'emploi, accès au logement et aux services, préservation de l'environnement, etc.). C'est l'ensemble des modèles relatifs aux choix majeurs d'une société qui est désormais intégré dans la réflexion.



LE COMITÉ D'ÉTHIQUE DES HOSPICES CIVILS DE LYON ET DE L'UNIVERSITÉ CLAUDE-BERNARD

Créé en 1981 sous l'impulsion de la composante de Biologie humaine de l'université, le comité d'éthique des Hospices civils de Lyon et de l'université Claude-Bernard répondait alors aux recommandations internationales en matière de recherche clinique. Présidé successivement par les professeurs J.-F. Cier, R. Gilly et G. Llorca, ce comité a connu deux périodes :

- De 1981 à 1990 il s'est essentiellement centré sur l'éthique de la recherche biomédicale ;
- À partir de 1990, le Comité a cherché à développer la réflexion et le conseil en matière d'éthique clinique.

Source : www.chu-lyon.fr

Charles Mérieux



Fortement influencé par l'approche de Louis Pasteur (son père avait été l'assistant d'Émile Roux, puis de Pasteur), Charles Mérieux consacra toute sa vie à la médecine préventive : c'est de lui, et de Jonas Salk, que vient le terme «vaccinologie».

Charles Mérieux industrialisa la virologie moderne dans la médecine vétérinaire. En cultivant les cellules in vitro, il permit la production à grande échelle d'un vaccin contre la maladie de la fièvre aphteuse. Il appliqua ensuite cette approche au développement de vaccins humains contre la polio et les oreillons.

Dans les années 1970, il développa le premier vaccin contre la méningite méningococcique, qui trouva une application inattendue au Brésil, où toute la population fut vaccinée en 1975. Cette campagne fut précurseur des Journées Nationales de vaccination qui furent introduites, une fois encore au Brésil, pour la polio, ouvrant ainsi la voie à l'éradication de la maladie.

Charles Mérieux créa en 1967 la Fondation Marcel-Mérieux dont le Centre Pensières à Annecy a accueilli des milliers de scientifiques. En 1955, il co-fonda l'Association internationale de standardisation biologique et en 1974, il organisa le premier séminaire sur la vaccination en Afrique avant de créer Bioforce, une école qui s'est installée à Vénissieux, pour former les logisticiens intervenant dans les pays en développement.



DES POLITIQUES DE SOINS AUX POLITIQUES DE SANTÉ ////

« La santé ne doit pas être perçue comme l'absence de maladie, mais, comme l'a définie l'OMS, comme un état de bien-être physique, mental et social. »

Alain Touraine

Comment la prise en compte de la santé, dans son acception qui déborde largement la question du soin, peut-elle influencer sur l'organisation future de notre métropole? Quels sont les défis d'une ville « en bonne santé »?

Faisons quelques constats : en premier lieu, il faut observer que la majorité de la population de l'agglomération lyonnaise se porte bien. Elle présente une mortalité inférieure à celle de la région qui a elle-même une mortalité inférieure à celle de la France. Mais, derrière ce bon constat statistique, il existe des disparités qui peuvent être importantes.

Autre constat en forme de défi : le vieillissement de la population. Selon l'Observatoire régional de la santé, en l'an 2000, le département du Rhône comptait 100 000 personnes de plus de 75 ans. Il en comptera près de 150 000 en 2020. C'est un phénomène qui est tout particulièrement marqué sur les communes qui sont situées autour du centre urbain de Lyon/Villeurbanne. Pour maintenir en 2020 une offre constante d'établissements d'accueil de personnes âgées, il faudrait créer 100 places nouvelles chaque année sur le département, mais si l'on voulait atteindre le même niveau d'équipement que celui du département le mieux équipé (l'Ardèche), c'est 700 places par an qu'il faudrait créer dans le département du Rhône!

Aujourd'hui, 60% des besoins de santé sont ceux des personnes âgées et handicapées qui ont un très grand besoin d'accueil et de soutien personnel. C'est dire l'importance du secteur médico-social et des associations opérationnelles qui gèrent une multitude de structures d'accueil. Or, il y a un risque que l'hôpital perde sa fonction hospitalière! C'est d'autant plus inquiétant que les besoins vont aller croissant, car le nombre de personnes âgées et parmi elles de personnes handicapées va augmenter ainsi que le nombre de personnes en situation de précarité. Il faut noter que le système dit des « réseaux de soins » ou « l'hôpital à la maison » marque une évolution intéressante mais qui requiert des moyens importants qui font défaut aujourd'hui.

LE RÔLE DES FACTEURS SOCIAUX SUR LA SANTÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS

Une démarche d'observation conduite sur deux communes, une commune très défavorisée de l'est lyonnais et une commune de l'ouest qui présente des indicateurs sociaux très favorables, nous enseigne que :

- La mortalité est presque multipliée par deux dans la commune de l'est par rapport à la commune de l'ouest. Dans cette commune la mortalité féminine est supérieure à la mortalité masculine de l'ouest lyonnais!
- Le taux d'hospitalisation est supérieur de 30% dans la commune défavorisée.
- La densité des médecins généralistes y est légèrement inférieure et celle des médecins spécialistes présente des écarts très importants, même dans les spécialités de proximité comme la gynécologie ou la pédiatrie.

D'autres constats transversaux ont été faits :

- Des disparités dans l'accès à la formation, la prévention, aux soins;
- Des pathologies inégalement réparties comme le diabète ou les maladies allergiques;
- Des disparités dans le traitement et le suivi des affections mentales;
- Des inégalités environnementales au sens large du terme;
- Des différences dans l'accès aux services et aux transports.

Extrait de l'intervention de Olivier Guye, directeur de l'Observatoire Régional de la Santé

UNE MÉTROPOLE EN BONNE SANTÉ

Jusqu'à une période récente, l'agglomération lyonnaise, comme d'autres en France, a régulièrement mis en avant la notion de «cadre de vie», ce qui n'est pas injustifié mais trop général pour désigner les différents enjeux du bien-être physique, mental et social de la population. Nous sommes passés en quelques décennies d'urbanisme, des doctrines strictement hygiénistes des années d'après-guerre, soulignant surtout les impératifs d'assainissement et d'ensevelissement, aux questions d'environnement végétal dans les années soixante-dix, puis à des approches écologiques et sanitaires plus larges soulignant en particulier les problèmes de pollution et de bruit et tendant à privilégier le développement de politiques de circulation et de transport minorant le poids de l'automobile dans la ville. À ce propos tout le monde a aujourd'hui en tête le succès de l'opération Vélo'v, qui est particulièrement significative, accompagnant et encourageant à la fois le développement des modes doux de transport.

Parmi l'ensemble des préoccupations environnementales (protections des ressources, limitation du bruit, présence végétale, pérennisation de l'agriculture, etc.), la qualité de l'air reste le souci primordial des habitants. Ce terme général renvoie à des niveaux de responsabilité et de prise en charge très divers en fonction des domaines techniques concernés (pollutions industrielles, émissions liées au trafic automobile, etc.). Il était important par conséquent de mettre en place des structures collégiales de gestion de ces enjeux. Parmi elles il faut citer le SPIRAL (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et des risques dans l'agglomération lyonnaise) et le COPARLY (Comité de coordination pour le contrôle de la pollution atmosphérique dans la région lyonnaise)



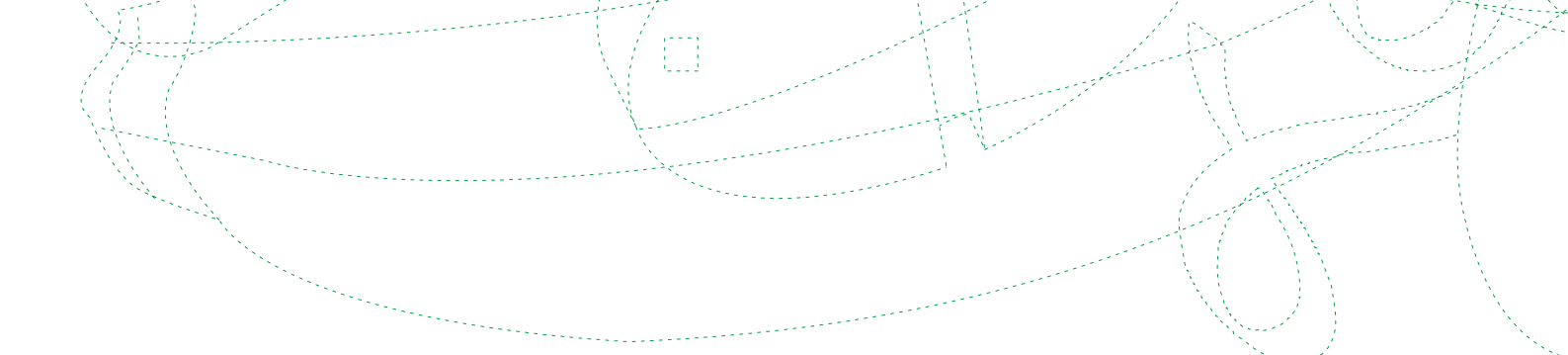
SPIRAL : Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et des risques de l'agglomération lyonnaise

Créé en 1990, il réunit des représentants des acteurs locaux concernés par l'environnement industriel au sein de groupes de travail thématiques (air, déchets, eau, risques industriels, transports de matières dangereuses). Il est présidé par le Préfet du Rhône.

COPARLY : Comité de coordination pour le contrôle de la pollution atmosphérique dans la région lyonnaise

Sa création, dès 1979, est liée au fait que la situation géographique de l'agglomération lyonnaise contribue à faire de Lyon une ville atmosphériquement sensible. En effet, les conditions de dispersion des polluants sont influencées par une topographie particulière avec la présence du Rhône, de la Saône et de nombreux reliefs (collines de la Croix-Rousse, de Fourvière, de Sainte-Foy...)

Par ailleurs, les vents dominants orientés nord-sud et sud-nord favorisent l'arrivée de masses d'air en provenance de la «vallée de la chimie» implantée au sud de l'agglomération. En outre, la région lyonnaise est souvent le siège, en hiver, d'inversions de température (température plus élevée en altitude qu'au sol) favorisant la stagnation des polluants. C'est pourquoi la lutte contre la pollution atmosphérique est depuis de nombreuses années au cœur des préoccupations de tous les acteurs locaux qui mènent de multiples actions pour améliorer la qualité de l'air.



Dans ce domaine, l'enjeu actuel est de passer de la mesure des phénomènes, même s'il faut en améliorer la pertinence, à la prévision et à la prévention. À la seule gestion des pics, construite sur des paramètres réglementaires, il faut substituer une maîtrise globale des situations chroniques. C'est le sens du plan de protection de l'atmosphère qui mobilisera tous les acteurs concernés. Il convient aussi d'améliorer les connaissances générales sur les polluants ce qui implique de travailler avec des médecins et des épidémiologistes. Tous ces enjeux sont explicités dans la démarche Agenda 21 du Grand Lyon qui fait du thème air/mobilité/santé un axe transversal des politiques publiques locales.

« Il existe maintenant des modèles informatiques qu'on a mis au point avec des chercheurs de l'École Centrale de Lyon qui permettent de mesurer à la fois l'air situé à la hauteur des immeubles et l'air au niveau de la rue. Cette méthode, opérationnelle dans Lyon, sera bientôt étendue à toute l'agglomération lyonnaise. »

Michel Reppelin

À ces démarches sur les pollutions, il faut associer l'ensemble des efforts faits pour augmenter la part de l'environnement naturel et la présence végétale dans la ville, la requalification de l'espace des fleuves (Anneau bleu, Miribel-Jonage, le projet des berges du Rhône...), la gestion des espaces agricoles, la lutte contre le bruit, la requalification des espaces publics et des centres de quartier qui sont des espaces de proximité qu'il faut valoriser et qui participent du bien-être quotidien. La politique de renouvellement urbain est aussi une pièce de cet effort global de mixité et d'intégration des quartiers les plus défavorisés.

La question de la préservation et de la gestion des ressources en eau figure également parmi les grandes questions de la planification métropolitaine et de la gestion urbaine, de même que celles concernant les risques naturels et technologiques auxquels sont exposées les villes et leurs habitants. Enfin, il faut nécessairement prendre en compte l'impact sur

la santé des facteurs socio-économiques et d'une manière générale des conditions de vie et de travail. Le terme de «santé mentale» désigne dans cette perspective, la souffrance psychosociale, c'est-à-dire l'expression de la détresse liée à des situations particulièrement déstabilisantes qui produisent une vulnérabilité croissante de l'individu. Ce type de situations requiert la mobilisation d'un savoir-faire spécifique en matière de politique de santé, de politique de la ville, de promotion de la santé. Il demande aussi la formation d'un maillage fort entre les comités de santé mentale, les crèches, les établissements scolaires, les associations.

La souffrance psychique, qui élargit la notion de maladie mentale, ne se limite pas aux situations de grande précarité mais est également présente à travers plusieurs phénomènes :

- les difficultés de socialisation de l'enfant et de l'adolescent dans le milieu familial et l'enceinte scolaire ;
- l'isolement d'un nombre croissant de personnes (déracinement, vieillissement, désocialisation liée au chômage, etc.) ;
- une montée de la violence (urbaine, scolaire, familiale).

« La ferme du Vinatier est une structure de médiation qui est intégrée au plus gros hôpital psychiatrique de la région, l'hôpital du Vinatier, et qui a pour mission de mettre en œuvre des compétences culturelles avec des moyens originaux, pour que la Cité et l'hôpital ne restent pas étranger l'un à l'autre. »

Carine Delanoë-Vieux

Les questions ouvertes par le débat

LIER LES GRANDS CHOIX DE COMPÉTITIVITÉ SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE AUX POLITIQUES LOCALES DE SANTÉ ET D'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE PEUT ÊTRE L'UN DES AXES FONDATEURS ET EMBLÉMATIQUES D'UNE VISION MÉTROPOLITAINE AMBITIEUSE ET SOLIDAIRE. CETTE OPTION DOIT MOBILISER UNE GRANDE CAPACITÉ COLLECTIVE D'ÉCHANGES, UNE CRÉATIVITÉ RENOUVELÉE ET UNE ORGANISATION PERMANENTE.

- Comment définir et construire l'articulation nécessaires entre les exigences scientifiques et industrielles de très haut niveau du pôle de compétitivité, LyonBiopôle, et la progression du niveau de santé, dans toutes ses acceptions, de la population de la métropole lyonnaise et de celle de la région Rhône-Alpes ?
- Les politiques d'excellence qui se développent dans des contextes financiers tendus, ont besoin d'une forte appropriation par les Lyonnais et les habitants de Rhône-Alpes. Ceux-ci doivent mesurer, au niveau de leur vie quotidienne, les progrès dans la qualité sanitaire et dans l'accès aux soins, rendus plus difficiles par la persistance ou l'aggravation des inégalités sociales. Comment renforcer cette appropriation par l'ensemble du corps social ?
- Comment Lyon peut-elle, dans la permanence, cultiver la créativité de ses réseaux de recherche, fortifier l'intégration industrielle de ses acteurs et améliorer sa visibilité internationale ? Quels projets faut-il privilégier et avec quelle gouvernance ?
- L'industrie de la santé dont la matière première est une matière intellectuelle est fortement soumise à la concurrence des métropoles du monde. Comment assurer, dans la durée, l'ancrage local et le partenariat des acteurs de la recherche, du soin et de l'industrie ?
- Il y a également beaucoup à faire pour combattre le mal-être psychique et social. Cette orientation implique tous les champs de compétences des collectivités, qu'il s'agisse des politiques économiques et sociales, des politiques de formation et de soutien de la recherche, des politiques d'urbanisme et bien entendu des politiques d'environnement qui ont des conséquences concrètes sur la santé, dans ses dimensions les plus larges.





www.lyon2020.org

SI VOUS SOUHAITEZ ALLER PLUS LOIN...

Pour en savoir plus sur la démarche Lyon 2020 :
www.lyon2020.org

*Pour réfléchir aux enjeux de la métropole lyonnaise,
faites le plein d'information, d'initiatives et de points
de vue sur : www.millenaire3.com/metropole*

PARTAGER UN FUTUR

Directeur de la publication : Corinne Tourasse

Coordination : Emmanuel Arlot, Jean-Loup Molin

*Rédaction : Christian Sozzi, Agence d'urbanisme pour le développement
de l'agglomération lyonnaise*

Conception graphique : © KOJAK

*Crédits photographiques : Jacques Leone (Grand Lyon), F. Guy (Agence d'urbanisme pour
le développement de l'agglomération lyonnaise)*

Tirage : 1 500 exemplaires

Septembre 2006



LYON 2020
VISION MÉTROPOLITAINE

GRANDLYON
communauté urbaine

Communauté urbaine de Lyon – DPSA – 20 rue du Lac – BP 3 103 – F-69399 Lyon CEDEX 03
T : 04 78 63 41 82 – www.Lyon2020.org